

**Société de musique des universités canadiennes ~ Congrès annuel 2016**  
**School of Creative and Performing Arts de l'Université de Calgary**  
**du 1<sup>er</sup> au 3 juin 2016**

**Appel de récitals commentés et de mini-concerts (solos ou ensembles)**  
**Date limite : 23 novembre 2015**

La SOCIÉTÉ DE MUSIQUE DES UNIVERSITÉS CANADIENNES (MUSCAN) tiendra son congrès annuel du 1<sup>er</sup> au 3 juin 2016 à l'UNIVERSITÉ DE CALGARY, à Calgary, en Alberta. Nous invitons les membres et les non-membres de la Société à soumettre, en français ou en anglais, des propositions de récitals commentés et de mini-concerts d'œuvres de toute époque et de toute provenance, au plus tard le **23 novembre 2015**. Toute personne qui soumet un résumé est présumée consentir à participer au Congrès 2016 et être en mesure de le faire.

Le Congrès 2016 de MUSCAN se déroulera sous l'égide du CONGRÈS DE LA FÉDÉRATION CANADIENNE DES SCIENCES HUMAINES (FCSH), lequel a pour thème « L'énergie des communautés ». En publiant ses appels de récitals commentés, de mini-concerts, de partitions, de communications, de séances et de tables rondes, MUSCAN souhaite réunir des chercheurs de tous horizons, y compris la musicologie historique, la musicologie théorique, l'éducation musicale, l'ethnomusicologie, la composition et l'interprétation.

**Récitals commentés :** Les personnes qui souhaitent présenter un récital commenté doivent soumettre **un résumé** (d'au plus 250 mots), **une version abrégée** de ce résumé (d'au plus 150 mots), **une notice biographique** (d'au plus 100 mots), une liste des **équipements audiovisuels** requis, de même qu'un **enregistrement d'extraits du programme proposé**. La durée maximale des récitals commentés est de 45 minutes, soit environ 35 minutes de présentation suivies d'une période de questions et de discussion de 10 minutes.

**Mini-concerts :** Les personnes qui souhaitent présenter un mini-concert doivent soumettre **un programme (avec minutage)**, **un enregistrement d'extraits du programme proposé**, ainsi qu'une **notice biographique** (d'au plus 100 mots) de chacun des interprètes. La durée maximale des mini-concerts est de 30 minutes.

**Selon le lieu, une proposition nécessitant des installations et d'autres modes de présentation musicale sera prise en considération.** Une telle proposition doit être accompagnée d'une description précise de l'œuvre et de l'espace nécessaire à sa diffusion, et indiquer la souplesse d'adaptation de l'œuvre aux lieux potentiels. La demande doit également comprendre une liste de l'équipement requis, et préciser ce que le ou les participants apporteront de même que ce que les organisateurs du Congrès devront fournir.

**Inscription au Congrès et adhésion à MUSCAN :** Les personnes qui présentent un récital commenté ou un mini-concert doivent être inscrites à la fois au Congrès de la FCSH et au Congrès de MUSCAN de 2016 et être membres en règle de MUSCAN préalablement à l'acceptation de leur candidature. Le montant de la cotisation annuelle pour 2016 est de 75 \$ pour les membres réguliers et de 40 \$ pour les chargés de cours, les étudiants, les chercheurs autonomes et les retraités. Il est possible de payer sa cotisation en ligne ([www.muscan.org](http://www.muscan.org)) ou en communiquant avec le secrétariat de la Société :

MUSCAN, A/S Becker Associates, 10, avenue Morrow, bureau 202, Toronto (Ontario) M6R 2J1; 416-585-1650 (téléphone), 416-489-1713 (télécopieur).

**Modalités de soumission :** Veuillez remplir le **formulaire de demande en ligne** à l'adresse <https://scpa.ucalgary.ca/muscan2016/>, au plus tard le **23 novembre 2015**. L'envoi doit comprendre en fichiers joints le résumé et le programme (**format Word ou PDF**), ainsi que les enregistrements (**format MP3**). Le nom de l'auteur et celui des participants, s'il y a lieu, ainsi que les coordonnées de l'auteur (adresse postale, numéro de téléphone et adresse électronique) doivent figurer sur le formulaire en ligne. Cependant, ces renseignements **ne doivent pas** être divulgués dans le résumé, puisque les propositions seront évaluées anonymement.

**Décision du Comité de programme :** Le Comité de programme fera connaître sa décision au plus tard le **22 février 2016**; le programme du Congrès sera alors affiché sur le site Web de MUSCAN.

Pour obtenir plus de renseignements, veuillez communiquer avec *Kenneth DeLong* à [delong@ucalgary.ca](mailto:delong@ucalgary.ca) ou *Valentina Bertolani* à [vbertola@ucalgary.ca](mailto:vbertola@ucalgary.ca).